

# Enfant tondu dans un foyer : le fondateur du Comité de vigilance des enfants placés appelle la maire de Paris "à prendre ses responsabilités"

Le militant associatif souligne que cette affaire illustre "les nombreux dysfonctionnements systémiques" de l'Aide sociale à l'enfance.

[franceinfo](#) le 09/12/2025 14:42



Lyes Louffok, militant des droits de l'enfant, assiste à un rassemblement d'anciens enfants placés près de l'Assemblée nationale à Paris, le 7 mai 2024. (LUDOVIC MARIN / AFP)

Lyes Louffok, militant pour la protection de l'enfance et membre fondateur du Comité de vigilance des enfants placés, appelle, mardi 9 décembre, sur franceinfo la maire de Paris, Anne Hidalgo, à "*prendre ses responsabilités*" après la diffusion d'une vidéo montrant des éducateurs d'un foyer parisien de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) [rasant la tête d'un enfant de huit ans en guise de punition](#), comme l'a révélé franceinfo. Les

faits, survenus en février 2025 et signalés à la justice en septembre, montrent des professionnels se moquant de l'enfant dans une conversation WhatsApp. La mairie de Paris, qui supervise l'ASE, a dénoncé une "*pratique humiliante*" et encouragé la mère du garçon à porter plainte.

À lire aussi

La maire de Paris est "*la cheffe de file en matière de protection de l'enfance à Paris depuis des années*", rappelle Lyes Louffok, lui-même ancien enfant placé. "*Je souhaite réellement qu'elle prenne la mesure de la gravité de ce qui se passe dans les établissements dont elle a la responsabilité*", déclare-t-il à franceinfo, demandant l'ouverture immédiate d'une enquête administrative et la suspension à titre conservatoire des personnes mises en cause.

## **"Une irresponsabilité manifeste"**

Déplorant "*une irresponsabilité manifeste*" des pouvoirs publics, le militant associatif souligne que cette affaire illustre "*les nombreux dysfonctionnements systémiques*" de l'Aide sociale à l'enfance, déjà mis en évidence par une commission d'enquête parlementaire au printemps dernier. Selon lui, "*les maltraitances peinent à sortir des murs de ces établissements*" en raison de "*l'opacité institutionnelle*" et de "*l'absence totale de défenseurs attitrés pour les enfants*". Lyes Louffok demande qu'un avocat soit nommé pour chaque enfant placé. Une proposition de loi allant dans ce sens sera déposée jeudi 11 décembre à l'Assemblée nationale.

Lyes Louffok appelle également le gouvernement à "*prendre ses responsabilités*" et à créer "*une instance nationale indépendante de contrôle*" des structures de la protection de l'enfance. "*Les dysfonctionnements sont connus, mais la situation se dégrade*", insiste-t-il, dénonçant l'absence d'encadrement qui permet à "*des personnes non formées ou non diplômées*" d'exercer auprès des enfants placés.

